



39 communes audoises (dont Lauraguel) sont situées dans l'aire AOC Malepère qui privilégie des pratiques viticoles respectueuses de l'environnement. Quatre caves coopératives et seize vigneronns en cave particulière élaborent les vins d'appellation. Une centaine d'exploitations viticoles sont concernées.

Les viticulteurs de Lauraguel apportent toute leur production à la Cave du Razès à Routier ; cette cave, la plus importante de France, gère 3.300 ha de vignoble dont 1.200 en AOC et vinifie chaque année 250.000 hectolitres de vin, vins de cépage et vins AOC.

La charte de qualité de la cave s'appuie sur la conduite raisonnée, la traçabilité et la qualification des exploitations viticoles.



Le terroir de production qui fournit cette cave est le grand versant sud du massif de la Malepère (culminant à 442 m) qui s'étend entre le fleuve Aude à l'Est et Fanjeaux à l'Ouest, sur les coteaux argilo-calcaire du Razès et sur la terrasse du Sou (Lauraguel, Routier et Brugairolles). Ce terroir est soumis aux influences océaniques.

Pour en savoir plus sur l'AOC Malepère : <http://www.vins-malepère.com>

